



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 septembre 2024

Précipitations importantes

Vigilance accrue pour les cours d'eau latéraux et alerte pour le Rhône

Les précipitations en cours depuis mercredi soir ont conduit l'Organe cantonal de conduite (OCC) à se réunir. Celui-ci a décidé de maintenir la vigilance accrue pour les cours d'eau latéraux dans les régions du Haut Val d'Hérens, d'Anniviers, Mattertal, Saastal, Simplon, Binntal, Conches et Aletsch. Il a également émis une alerte à l'attention des Etats-majors de conduite pour le Rhône de Gletsch à Martigny (embouchure du Trient). Des débordements ont eu lieu dans la vallée de Saas. Le tronçon de route entre Stalden et Saas-Balen est coupé ainsi que celui entre Saas-Grund et Saas-Almagell. D'autres débordements pourraient encore survenir, des effondrements de berges et des laves torrentielles sur les cours d'eau latéraux également. Le débit du Rhône est actuellement légèrement supérieur à la normale et devrait continuer à augmenter. Son pic devrait être atteint dans la soirée de jeudi. L'OCC recommande notamment de ne pas s'approcher des cours d'eau, de ne pas stationner sur les ponts, de limiter les déplacements, et de se conformer strictement aux ordres des autorités. La situation est suivie et analysée en continu.

Un front pluvio-orageux traverse le Valais depuis mercredi soir. Cette situation conduit à une hausse significative des débits des cours d'eau latéraux et du Rhône. Des débordements ont eu lieu dans la vallée de Saas. Le tronçon de route entre Stalden et Saas-Balen est coupé ainsi que celui entre Saas-Grund et Saas-Almagell. D'autres débordements pourraient encore survenir, des effondrements de berges et des laves torrentielles sur les cours d'eau latéraux également. Pour le Rhône, le pic de la crue devrait être atteint jeudi en soirée.

Au vu de la situation et de son évolution possible, l'Organe cantonal de conduite s'est réuni. Il maintient la vigilance accrue pour les cours d'eau latéraux dans les régions du Haut Val d'Hérens, d'Anniviers, Mattertal, Saastal, Simplon, Binntal, Conches et Aletsch. Il a également émis une alerte à l'attention des Etats-majors de conduite pour le Rhône de Gletsch à Martigny (embranchement du Trient). L'OCC émet les recommandations suivantes à la population :

- Limiter les déplacements
- Ne pas s'approcher des cours d'eau
- Ne pas stationner sur les ponts, ni sur les berges des cours d'eau latéraux et du Rhône
- Ne pas naviguer sur le Rhône et à l'embouchure du lac Léman
- Se conformer strictement aux ordres des autorités
- En cas de danger d'inondation, éviter les caves et les garages souterrains
- Ne pas rouler en voiture ou à vélo sur des routes inondées

L'Organe cantonal de conduite analyse la situation en continu.



Personne de contact

Organe cantonal de conduite, tél. 079 473 51 55